

Séance du 10 septembre 2026

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal 19
En exercice 19
Qui ont pris part à la délibération 17

Vote
Pour 17
Contre 0
Abstentions 0

Date de la convocation
03/09/2026

Date d'affichage
04/09/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le DIX SEPTEMBRE à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Léon THEBAULT-MAVIEL, Maire.

Présents : 14
Fabien CABROLIER, Didier CARLES, Sylvain CARLES, Laurence DALBIN, Agathe DELEBARRE, Christophe DEGOY, Stéphanie DELTORT, Nathalie GELY, Isabelle HOCHART, Didier LAURENS, Antoine MALRAISON, Corinne MAVIEL, Joan MEGRET, Léon THEBAULT-MAVIEL.

Absents excusés : 5 (dont 4 pouvoirs)
Alain CAZALS a donné pouvoir à Fabien CABROLIER, Hélia CERVEAU, a donné pouvoir à Isabelle HOCHART, David JOURDON a donné pouvoir à Stéphanie DELTORT, Jean-Philippe MOULIN a donné pouvoir à Frédéric MONTEILLET, Frédéric MONTEILLET, absent.

Secrétaire de séance : Isabelle HOCHART

Délibération n° 2026/09/083 - Rénovation globale de la mairie
Dossier Conseil Départemental de l'Aveyron
Approbation de l'opération et du plan de financement

La mairie construite en 1880, bâtiment emblématique, est située sur le Tour de Ville à proximité immédiate du centre historique et du faubourg.

Ce bâtiment n'a pas fait l'objet de travaux de rénovation depuis plusieurs décennies et présente des manquements significatifs sur le plan normatif, sur des règles de sécurité (fuites d'eau à tous les étages, dégradation des sols et des plafonds) et en matière d'économies d'énergies.

De plus, son aménagement intérieur est vétuste (revêtements muraux et de sols hors d'âge, installation électrique, menuiseries en simple vitrage, toitures et murs pas ou faiblement isolés, pas de distribution PMR aux étages...).

Il ne répond plus aux conditions d'accueil, dédié principalement aux habitants et associations du territoire communal. Ceci est problématique vis-à-vis des multiples services : administratifs, identité, urbanisme, cérémonies (mariages, PACS, baptêmes civils), réunions, activités associatives (couture, patchwork, chorales ...).

Le projet est identifié dans les programmes d'État, Région Occitanie et Département de l'Aveyron : Petites Villes de Demain (PVD), Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), Bourg Centre Occitanie (BCO), Contrat Territorial d'Occitanie (CTO) et Contrat de Projet Aveyron-Territoire (CPAT).

Monsieur le Maire rappelle que des demandes de subventions ont été formulées auprès de divers partenaires financiers.

Monsieur le Maire présente l'estimatif des dépenses vis-à-vis des prestations éligibles :

ESTIMATION DES DEPENSES	
ÉTUDES	10 416,67 €
MOE	112 770,10 €
TRAVAUX	1 382 869,08 €
ALÉAS	120 484,47 €
Accusé de réception en préfecture 012-211201389-20260910-202609_083-DE Reçu le 11/09/2026	TOTAL GLOBAL HT 1 626 540,32 €

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant, en lien avec les travaux énergétiques :

	MONTANTS	% / GLOBAL H.T.
ÉTAT (DETR 2026)	300 000,00 €	18,44 %
ÉTAT (FONDS VERT)	160 000,00 €	9,84 %
RÉGION OCCITANIE (Rénovation Énergétique)	50 000,00 €	3,07 %
RÉGION OCCITANIE (Accessibilité)	29 694,73 €	1,83 %
DÉPARTEMENT AVEYRON	100 000,00 €	6,15 %
CCCM	30 000,00 €	1,84 %
ADEME	20 000,00 €	1,23 %
TOTAL SUBVENTIONS	689 694,73 €	42,40 %
COMMUNE MARCILLAC VALLON (Fonds propres / Emprunt)	936 845,59 €	57,60 %
TOTAL GLOBAL HT	1 626 540,32 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- d'approuver l'opération et le plan de financement tel que présenté,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières auprès des financeurs.
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL